

Colloque « Dépasser les bornes » – Informations pratiques

Lieu:

Faculté de Droit, de Science politique et de criminologie Quartier Agora Place des Orateurs, 3 B.31 B-4000 LIEGE (Sart Tilman)

Accès et coordonnées GPS:

Coordonnées GPS pour accéder à ce bâtiment : Longitude: 5° 34' 12.5394" (5.5701495364455695) - Latitude: 50° 35' 5.6652" (50.58490737322129)

En bus : via les lignes 25 et 48, Arrêt Amphithéatres, ou 58, Arrêt Chimie

En voiture : dans le campus du Sart Tilman, suivre les flèches Quartier Agora. A hauteur des parkings C et D, le bâtiment se trouve en contre-bas des parkings.

Les parkings sont gratuits.

Salle:

L'accueil des participant·e·s, les pauses-café et les repas de midi ont lieu au Faculty (B.31, Aile droite (Sud), troisième étage).

Les ateliers ont lieu à la Salle du Conseil (B.31, Aile droite (Sud), troisième étage, derrière le Faculty).

Plus d'infos:

https://www.droit.uliege.be/cms/c 3367730/fr/fdspc-acces-et-plan





Jeudi 6 octobre		
8h30 – 9h00	Accueil des participant·e·s (Faculty)	
9h00 – 9h15	Séance d'ouverture (Salle du Conseil)	
9h15 – 10h45	Atelier 1 : La borne fiscale/monétaire (Salle du Conseil)	
	Présidente du panel : Sabine Garroy	
	• Valérian Fabry – droit de douane	
	Justin Vanderschuren – Fonds vautours	
	Dylan Vrijens – Convention de double imposition	
10h45 – 11h15	Pause-café (Faculty)	
11h15 – 12h45	Atelier 2 : La borne temporelle (Salle du Conseil)	
	Présidente du panel : Marie-Sophie Silan	
	• Edouard Delrée – La construction d'une justice pénale équilibrée : analyse socio-historique de la production du droit de la procédure pénale en Belgique entre le 19 ^e et le 20 ^e siècle	
	• Romain Mertens – Les seuils électoraux en Belgique : des bornes du système représentatif	
	• Louna Monaco – Lecture genrée de l'article 9 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : dépassement ou redéfinition des bornes pat le comité onusien ?	
12h45 – 13h45	Lunch (Faculty)	
13h45 – 15h15	Atelier 3 : La borne conceptuelle (Salle du Conseil)	
	Président du panel : François Debras	
	• Archibald Gustin – Les bornes conceptuelles de l'extrême droite	
	Cyril Fischer – les bornes conceptuelles du consentement en droit	
	• Adeline Deting – Entre droit et émotion : étude des luttes animalistes pour l'obligation d'étourdissement et l'interdiction de gavage	
15h15 – 15h45	Pause-café (Faculty)	





15h45 – 17h30	Atelier 4 : La borne physique, humanitaire et administrative (Salle du Conseil)
	Président du panel : Christophe Deprez
	Alix Ernoux – Partir avec un attaché-case comme bagage : la preuve du statut personnel des étrangers en Belgique
	• Eugénie Delval – Quand l'effectivité du droit de chercher asile implique de dépasser les bornes traditionnelles des obligations extraterritoriales des États en matière de droit fondamentaux : le cas des visas humanitaires
	• Stefano D'Aloia – Traverser des frontières illicites au temps du Covid, ou quand le Royaume-Uni dépasse les bornes
	• Juliette Renard – R-City et Home for Cooperation, deux structures communautaires qui dépassent les bornes (à Belfast et à Nicosie)
17h30 – 18h00	Séance de fermeture (Salle du Conseil)
18h30 – 21h00	Souper boulettes – Brasserie Curtius





Vendredi 7 octobre		
9h00 – 10h45	Atelier 5 : La borne morale et de bonne gouvernance (Salle du Conseil)	
	Président du panel : Frédéric Bouhon	
	• Léna Geron et Andy Jousten – Sphère publique, sphère privée : où s'arrête l'exigence d'exemplarité des gouvernants ?	
	Désiré Karume et Narcisse Mideso: La résistance au dysfonctionnement institutionnel par le monnayage de service de police: analyse des pratiques des acteurs dans la conduite des enquêtes criminelles à Bukavu	
	• Vincent Bricart : La politique étrangère de l'administration américaine de Donald Trump a-t-elle vraiment dépassé les bornes ?	
	Delean Riga : Les limites de l'action européenne face à la Chine	
10h45 – 11h15	Pause-café (Faculty)	
11h15 – 13h00	Atelier 6 : La borne technologique (Salle du Conseil)	
	Président du panel : Lucas Bechoux	
	• Diana Mocanu – Au-delà les personnes et les choses : le statut juridique des systèmes d'IA	
	• Noémi Bontridder et Arthur Moury – Pour une écologie juridique : Éléments pour une critique de la soumission de la normativité juridique à l'ordre économique contemporain	
	• Jean-Baptiste Fanouillère et Juliette Renard – Analyse socio-économique des interactions entre les nouvelles bornes juridiques, numériques et sociales en temps de pandémie	
	• Thomas Blondiau – Les rapports Homme-Technologie et la nécessité du débat public. : les apports potentiels de la littérature de fiction	
13h00 – 14h00	Lunch (Faculty)	
14h00 – 15h45	Atelier 7 : La borne environnementale (Salle du Conseil)	
	Présidente du panel : Céline Parotte	
	Maxime Tecqmenne – Charte des droits fondamentaux et environnement	
	Olivier Dussauge – Les limites du développement durable de l'Europe	
	• Charlotte Dauwe – Les villes face au changement climatique : la gouvernance expérimentale comme moyen de dépasser la traditionnelle hiérarchie des normes	
	Marie Beudels – Energie, bornes et hydrogène	





15h45 – 16h15	Pause-café (Faculty)
16h15 – 17h45	Atelier 8 : La borne statutaire (Salle du Conseil)
	Président du panel : Valentine Doffiny
	• Alyson Berrendorf, Sarah El Guendi – Celui dont on ne doit pas prononcer le nom : féminicide, analyse et mise en balance de l'opportunité de consacrer ces crimes de genre en sciences juridiques et criminologiques
	• Océane Gangi, Mona Giacometti, Aurélie Gilen – Pédopornographie et diffusion non-consensuelle d'images intimes
	• Diletta Tatti – Les victimes de trafic des êtres humains : du franchissement des frontières au dépassement des bornes juridiques
17h45 – 18h30	Séance plénière de fermeture, avec remise du prix Cité (Salle du Conseil)
	Patrick Wautelet et Pierre Delvenne
18h30 – 19h30	Cocktail pour la remise du prix Cité (Faculty)

